

Atelier de quartier « Incivilités » – Assemblée de quartier Poteries Hohberg
Présentation de la démarche jeunesse et rencontre avec les forces de l'ordre

Le 22 mars, aux locaux associatifs – 16 habitant.e.s

Personnes présentes

- 16 habitant.e.s,
- Gabriel Di Gregorio, directeur de la Jeep, association de prévention spécialisée
- Vincent Ehrhard, police nationale, commandant divisionnaire à l'emploi fonctionnel, coordinateur des commissariats de secteurs
- Christophe Muller, police nationale, commandant de police chef de la division nord
- Thomas Roeckel, major de police, chef du bureau de police de HautePierre
- Céline Partika, cheffe de service de la police municipale
- Louis Stebler, et deux médiateurs, service de prévention urbaine
- Marie-Stella Freyermuth, DSSJ, service Jeunesse éducation populaire
- Aurore Belouet, Michel Schupp, Véronique Jacob-Bohn, Emma Bombola, Direction de territoire CHPH

I. Présentation de la « démarche jeunesse », JEEP

La Jeep travaille avec les jeunes de 14 à 25 ans en moyenne (et quelques exceptions plus jeunes et plus âgées) via des actions éducatives sur leur lieu de vie. La structure compte 45 salariés et intervient sur le département. C'est une association qui œuvre à la prévention spécialisée.

Suite à une mission confiée par l'Eurométropole à la JEEP portant sur une étude sur les caractéristiques de la jeunesse sur le quartier des Poteries, une réflexion a été engagée avec le Centre Socioculturel (CSC) Camille Claus, sur un partenariat CSC-prévention spécialisée. Cette réflexion est à repositionner dans un contexte de recrutement de 15 à 20 animateurs ainsi que de 5 éducateurs spécialisés. Cela a donné lieu à la combinaison des compétences de prévention spécialisée et socioculturelles. Il s'agit donc d'un travail conjoint des deux associations : Joie et Santé Koenigshoffen (CSC) et la Jeep en lien avec la collectivité (direction de territoire, service de prévention spécialisée, jeunesse éducation populaire) et la CAF.

Ce travail est réalisé en binôme :

- Une éducatrice spécialisée de la Jeep ;
- Un animateur du Centre Socioculturel (CSC) Camille Claus, notamment en lien avec les pôles « accueil famille » et « insertion professionnelle ».

Il prend différentes formes :

- Temps collectifs : animations en extérieur/ en intérieur, temps de formation...
- Accompagnements individuels
- Différents thèmes peuvent y être traités :
 - Travail sur l'absentéisme (au collège, au lycée) en lien avec les familles et les jeunes.
 - Ce travail peut donner lieu à une réorientation vers des dispositifs, notamment insertion, Mission Locale...

- Protection de l'enfance

Le local se situe au 14 avenue François Mitterrand.

La Jeep a quant à elle plusieurs pôles sur lesquels la démarche peut s'appuyer :

- Chantiers éducatifs, où le travail entraîne une rétribution financière et surtout un accompagnement éducatif.
- Ateliers numériques
- ...

Elle s'intègre dans les dynamiques territoriales existantes : lycée Marcel Rudloff, collèges, écoles, centres médico-sociaux, associations - Association des résidents des Poteries, Association des Familles Laïques (AFL)...

Le binôme a pour objectif une intervention de proximité en lien avec l'ensemble du quartier. Le travail est différent de celui des équipes de médiation ou des forces de l'ordre.

C'est un travail sur le long terme « *la confiance ne se décrète pas, elle se construit.* »

Echanges avec les participant.e.s

Le local a-t-il un nom ?

La question n'est pas encore tranchée. Elle est à prendre avec précaution. Un travail est à faire avec les jeunes. Bien qu'il ne s'agisse pas de faire de ce lieu un local jeune, il est tout de même nécessaire qu'une appropriation, une identification de ce lieu puisse se faire par les jeunes.

Combien de temps ce binôme sera-t-il présent sur le territoire ?

Un agrément « Espace de vie sociale » CAF-Ville de Strasbourg a été donné pour 3 ans, renouvelables.

Les associations de prévention spécialisée et les CSC n'ont pas les mêmes missions, et pas toujours les mêmes visions. Cette expérimentation vise également à capitaliser sur leurs complémentarités.

Les chantiers éducatifs

Principe : 2 à 4 jeunes, accompagnés d'un éducateur technique et d'un éducateur spécialisé. L'objectif est de travailler sur le savoir-être plus que sur le savoir-faire. Objectif : changer la socialisation des jeunes.

Des chantiers éducatifs ont déjà pu bénéficier aux jeunes concernés par la démarche (partenariat avec le lycée) : deux jeunes du quartier ont ainsi contribué à un chantier de mise en peinture au lycée, un autre est à venir.

Quel est le nombre de jeunes concernés dans le quartier ?

C'est à évaluer. Nous sommes au démarrage de l'expérimentation. Il s'agit dans un premier temps d'analyser les besoins du quartier avant une réponse plus massive. Les jeunes rencontrés

sont de HautePierre ou de Koenigshoffen, peu résident aux Poteries. Il n'y a pas de certitudes liées au besoin du quartier, d'où la création de ce binôme pour débiter la démarche.

Quels sont les relations entretenues entre la JEEP et la police ?

La Jeep a une très bonne relation avec l'ensemble des acteurs du quartier, y compris les forces de l'ordre. Les professionnel.le.s se rencontrent dans le cadre d'instance partenariales, chacun dans leurs rôles et missions.

II. Présentation des forces de l'ordre et de leurs missions

Commandant de police, chef de la division Nord, Christophe Muller.

Missions de la Police Nationale :

- Police secours, en lien avec les appels au 17
- Transferts de détenus, garde à vue en hôpital
- Sécurisation des manifestations
- La politique de sécurité du quotidien :
 - o l'organisation du GPO (Groupe Partenarial Opérationnel), qui regroupe l'ensemble des partenaires de la prévention et tranquillité publique
 - o bureau de police de secteur : 9 enquêteurs dont le major Roeckel.

Les domaines d'interventions :

- Violences intrafamiliales
- Squats, trafics, incivilités (nuisances sonores, encombrants...)
- Infractions routières avec l'appui de la police municipale et la cellule de la police nationale pour les contrôles routiers.
- Voitures ventouses, épaves
- La notion d'urgence est analysée lors de l'appel : violences intrafamiliales pas traitées de la même façon que d'autres signalements (squat, etc.) faire le 17 (urgence) et si c'est répétitif le signaler au bureau de police, voire faire une déclaration de main courante.

Il est également nécessaire d'informer le bailleur ou le syndic.

L'important est de passer l'information. Cependant, ce n'est pas parce qu'on informe d'un problème qu'il sera possible de le résoudre rapidement. Les actions de police doivent respecter le cadre légal. À titre d'exemple la BST sur Cronembourg / HautePierre est passée dans plus de 300 halls d'immeubles cette année. Tous les jours, ils passent dans les halls d'immeubles, dérangent les vendeurs de stupéfiants et vérifient s'il y a du squat, des nuisances. Cela fait partie de leurs missions quotidiennes.

Il y a aussi eu ces derniers mois des CRS en renfort – dispositif « Quartier témoin de HautePierre qui incluait les Poteries (les habitant.e.s l'ont remarqué et le soulignent). Des points sont faits par Thomas Roeckel pour maximiser leur action. Ce dispositif étatique dure 6 à 7 mois.

Commandant Ehrhart : ce sont des problèmes de sécurité, mais aussi des problèmes de sociétés.

Quand est-ce la fin du dispositif ?

Pas de date de fin communiquée concernant le dispositif « quartier témoin », mais dans les villes où le dispositif a été mis en place les délais étaient de 6 à 7 mois.

L'objectif :

- Essayer d'impacter par une présence continue ;
- Créer une nouvelle dynamique et en conserver les effets bénéfiques le plus longtemps possible.

Y a-t-il des évaluations de ce dispositif ?

Une logique d'apaisement, un mieux dans le quartier.

Selon M. Baticle, les pires années étaient de 2016 à 2018. Les habitant.e.s ne se parlaient pas. Il est intervenu auprès des jeunes pour éviter les squats dans son immeuble et cela a fonctionné.

Quelques statistiques : 85 opérations depuis janvier. Des verbalisations de la Police Municipale et de la Police Nationale. L'intervention des forces de l'ordre est liée aux informations données au bon moment, aux bons interlocuteurs. Rappel : il n'y a pas de mauvaise remontée d'information, les habitant.e.s peuvent toujours se tourner vers la Direction de territoire. Les services se parlent, travaillent ensemble.

Mon.commissariat.fr centralise les infos qui arrivent relativement vite aux unités concernées. Sur la plateforme de recensement des violences conjugales, il existe un chat en temps réel. Un policier prend les infos et le signale aux patrouilles.

Beaucoup de contrôles, mais pas de stupéfiants sur eux. Ces contrôles permettent quand même de montrer qu'il y a une présence policière. .

Les groupes sur les trottoirs sont toujours les mêmes pour certains habitants. Un habitant témoigne : une amie qui vient me rendre visite qui se fait sifflée. Le squat donne une mauvaise image du quartier même s'ils ne font pas grand-chose. Ils fument souvent devant la boulangerie.

Les syndic et bailleurs ont également une responsabilité. Le partenariat des forces de l'ordre avec ces derniers porte ses fruits dans de nombreuses situations.

Évolution du cadre légal : depuis novembre dernier la police nationale et la gendarmerie ont droit de rentrer dans un bâtiment/ d'intervenir sur l'espace privé sans autorisation d'un habitant où une réquisition judiciaire du bailleur. La police municipale n'a pas cette autorisation.

Les encombrants : possibilité de contravention. Faire remonter à la DT (espaces publics) et aux bailleurs / syndic (espaces privés). Pour pouvoir engager un signalement, il faut une plaque d'immatriculation ou une identité. Cela entraîne systématiquement des suites judiciaires.

Est-ce possible d'installer des caméras temporaires ?

C'est compliqué légalement. Sur l'avenue François Mitterrand, il y a déjà 3 caméras (ajout des 2 caméras en 2019). Les caméras ne peuvent pas servir à sanctionner les infractions routières (passage de scooters au feu rouge ou sur la piste cyclable).

Les rodéos : utilisation d'avion et hélicoptère pour les rodéos, les interventions rodéo nécessitent de gros effectifs, jusqu'à 30 agents.

Mariage : bloque les carrefours. Lien avec le service de l'état civil, régulièrement des contraventions données. Un dépôt de plainte permet d'utiliser les images caméra permettant l'identification du véhicule. Il n'est pas rare que l'ensemble du cortège soit verbalisé. S'il y a des comportements à risque, appeler, mais il faut un constat en direct des infractions commises. Ce phénomène a lieu dans toute la ville. Les mariés doivent signer une charte pour avoir un comportement digne sur la route.

Les parents sont-ils impliqués dans la délinquance de leurs enfants?

Oui, responsabilité des parents engagée.

Nouvelle responsable de la police municipale de Strasbourg. Elle entend les besoins, arrivée cette semaine, elle est observatrice pour cette première réunion. Un travail déjà fait sur ce secteur : plus de 450 interventions en 2021 (nuisances sonores, refus d'obtempérer, trafic, squat...).